

# Bulletin N1: Cessez le feu !

*Suivi de la mise en  
œuvre de l'Accord de  
paix en Colombie*



# 1. Réforme rurale intégrale



Source: Colombia Renaciente

## **1er volet : Accès à la terre et gestion sociale de la propriété rurale**

La mise en œuvre du point 1 de l'accord, la réforme rurale intégrale, laisse encore à désirer ; c'est le point le plus en retard en matière de réglementation. Sont encore en suspens : la réforme de la loi 160 de 1994, la création de mécanismes pour démocratiser et générer une sécurité juridique sur l'utilisation de la terre et l'accès à celle-ci, la création de la loi sur les terrains vagues dans les zones de réserve forestière, la loi sur l'adaptation des terres et la création de la juridiction agraire.

Des progrès ont été réalisés dans les domaines suivants :

Création du Fonds foncier : au 31 mars 2020, 1 000 404 hectares ont été déposés dans le Fonds, soit un progrès de 30 % par rapport au nombre total d'hectares dont le Fonds devrait disposer. Il convient de souligner deux choses : d'une part, les actions du gouvernement pour alimenter le Fonds semblent se concentrer sur la recherche de terrains vacants et de terrains fiscaux. Le retard dans les actions visant à recourir à d'autres sources de terres, telles que l'extinction judiciaire de la propriété ou la récupération des terres inexploitées, représente un manque d'attention de la part de l'État quant à son engagement de promouvoir la déconcentration et la distribution équitable des terres. Par ailleurs, aucune terre n'a encore été remise.



Source: Unimedios

L'interprétation du gouvernement sur la réalisation de ce point est préoccupante. Il présente les données sur l'avancement de la formalisation des propriétés comme si elles étaient des terres déjà livrées conformément au sous-point sur la livraison des terres.

### Formalisation de la petite et moyenne propriété rurale :

Les données sur l'évolution de ce point sont préoccupantes : seuls 95 665 hectares sur les 7 millions prévus dans l'Accord ont été formalisés, ce qui représente un maigre progrès de 1,7 % à ce jour. Le plan de formalisation massive des terres, qui doit inclure la participation des communautés et des mesures spécifiques pour surmonter les obstacles à l'accès des femmes à la terre, n'a pas encore commencé.



Source: Herney P

### Système de formation et de mise à jour du cadastre :

la mise en œuvre d'un système de ce type est nécessaire pour la réglementation de la propriété foncière et pour l'avancement et la réalisation des plans de gestion sociale de la propriété rurale. Dans le développement de ce point, les CONPES 2951 de 2018 et 3958 de 2019 ont été publiés, lesquels fixent l'objectif de mettre à jour 60 % de la zone cadastrale en 2022 et la totalité en 2025. Il convient de noter que la politique cadastrale polyvalente avancée par le gouvernement actuel ne comporte aucun mécanisme de participation communautaire aux informations cadastrales et à leur contrôle. Cette politique prévoit en outre que des entités privées réalisent les opérations cadastrales, malgré la nature stratégique de ce type d'informations. Il est prévu que les 170 municipalités PDET soient incluses dans les 650 municipalités dont le cadastre doit être mis à jour d'ici 2022.

# **2e volet : Programmes de développement axé sur le territoire**



Source: Bibiana Ramírez

Jusqu'à présent, la phase de formulation des 170 PDET est terminée. Les exercices de formulation des PDET se sont déroulés dans 11 000 hameaux du pays et les 170 municipalités PDET et ont généré 31 630 initiatives municipales, dont 1 178 au plan sous-régional<sup>[1]</sup>. Les initiatives sous-régionales se sont concrétisées par la signature des PATR qui, cependant, ont été remises en question en raison de l'incapacité à réaliser des stratégies d'intervention étatique coordonnées entre le gouvernement central et les entités territoriales et, surtout, de graves limitations dans les scénarios de participation, ce qui affecte la capacité des espaces à promouvoir un dialogue autour d'une vision du territoire.

[1] Agence de la Rnovation du Territoire – ART (2020) Rapport de gestión 2019. Bogotá.

Les communautés ont déposé plusieurs plaintes concernant la limitation des mécanismes de participation à la construction et à la mise en œuvre des PDET. Par exemple, lors de la réunion régionale du PDET Catatumbo, on a dénoncé que :

Les communautés, leurs organisations représentatives et les délégués des groupes moteurs n'ont pas été convoqués ou consultés à nouveau après la signature du plan d'action pour la transformation régionale (PATR) en septembre 2018. La absence de la participation des communautés contraste avec les multiples appels que le Conseil présidentiel pour la stabilisation et la consolidation, dirigé par Emilio Archila, a lancés aux hommes d'affaires et aux institutions locales dans le cadre de la stratégie Catatumbo durable[2].



Source: ART

[2] Communiqué public des communautés du Catatumbo, octobre 2019. <https://www.ati.org.co/index.php/biblioteca/documentos/2-uncategorised>

Le lancement des zones stratégiques d'intervention intégrée (ZEII), ou « zones d'avenir », en décembre 2019 est mis en évidence. Le Conseil national de sécurité a le pouvoir de déclarer les zones affectées par la violence comme ZEII, afin d'intervenir dans les zones les plus touchées par le crime organisé. Ce type de proposition suit un modèle de stabilisation militariste [3] qui peut affecter la dynamique de la planification participative développée au plan territorial dans le cadre des PDET. Plusieurs questions ont été soulevées à propos de ces zones, car elles n'incluent aucune participation des citoyens et ouvrent la porte au détournement des ressources destinées à la paix vers les politiques de sécurité envisagées dans cette loi, en plus d'ignorer la compétence des organes créés par l'Accord de paix final.



Source: Bibiana Ramírez

[3] Secrétariat technique du volet international de vérification CINEP/PPP-CERAC. (2019). Document d'évaluation des 30 premiers mois de la mise en œuvre de l'Accord final. Bogotá.

# **3e volet : Plans nationaux de réforme rurale intégrale (PNRRI)**

L'Accord prévoit la formulation de 16 plans nationaux articulés autour de trois axes : (i) Infrastructures et adaptation des terres ; (ii) Développement social ; et (iii) Stimulation de la production agricole et de l'économie solidaire et coopérative. Le retard pris dans la réalisation de ce point suscite l'inquiétude, car l'adoption de ces plans était prévue pour la première année de mise en œuvre. Toutefois, à ce jour, seuls 5 des 16 PNRRI ont été approuvés, bien que l'adoption de ces plans constitue une priorité pour l'avancement et la durabilité des PDET, ainsi que d'autres sous-points de la RRI.

Les 5 plans approuvés sont :

1. Plan national de promotion de la commercialisation de la production de l'économie paysanne, familiale et communautaire
2. Plan national de construction et d'amélioration des logements sociaux ruraux.
3. Plan national de routes pour l'intégration régionale
4. Plan national de connectivité rurale
5. Plan national d'électrification rurale



# **4e volet : Programme nationale intégral de Substitution des cultures illicites – PNIS**

Ce volet comprend plusieurs manquements. Le gouvernement actuel a décidé de ne plus lier les familles au PNIS, si bien que depuis novembre 2018, aucun accord de substitution volontaire n'a été conclu avec les communautés et la priorité a été donnée aux activités d'éradication forcée.

Il y a au total 99097 familles liées au PNIS, dont 92 % ont éradiqué leurs cultures illicites. Cependant, l'État ne fournit toujours pas l'assistance économique et le soutien aux initiatives de production promise : 42,3 % des familles liées ne reçoivent pas ce soutien.



Source: El Espectador

On s'inquiète également de l'augmentation des actions d'éradication forcée sous le gouvernement actuel. Cela représente non seulement un non-respect de ce qui a été convenu, mais aussi une tentative de nuire au développement et à la durabilité de la RRI, ainsi qu'un encouragement et une justification de l'intervention militaire dans les territoires.

Il convient de noter que les communautés ont protesté pour maintenir la suspension du Programme d'éradication des cultures illicites par pulvérisation aérienne de glyphosate (PECIG) et exiger le respect des processus de substitution conformément à l'Accord final. Elles ont reçu comme réponses les abus des forces publiques contre les communautés et des situations de violation des droits de l'homme.

Deux points ne présentent pas de progrès, bien que leur mise en œuvre soit prioritaire : (i) la conception et la mise en œuvre du Protocole de sécurité pour les dirigeants du PNIS et (ii) la publication de la loi sur le traitement pénal différencié pour les petits agriculteurs. Plusieurs déclarations du conseiller pour la stabilisation et la consolidation<sup>[4]</sup> démontrent le manque de volonté du gouvernement pour respecter cet engagement.



Source: Fundación Pares

[4]Verdad Abierta, 12 novembre substitution volontaire de la feuille de coca est dans un tat critique . <https://verdadabierta.com/programa-de-sustitucion-voluntaria-de-hoja-de-coca-en-estado-critico/>

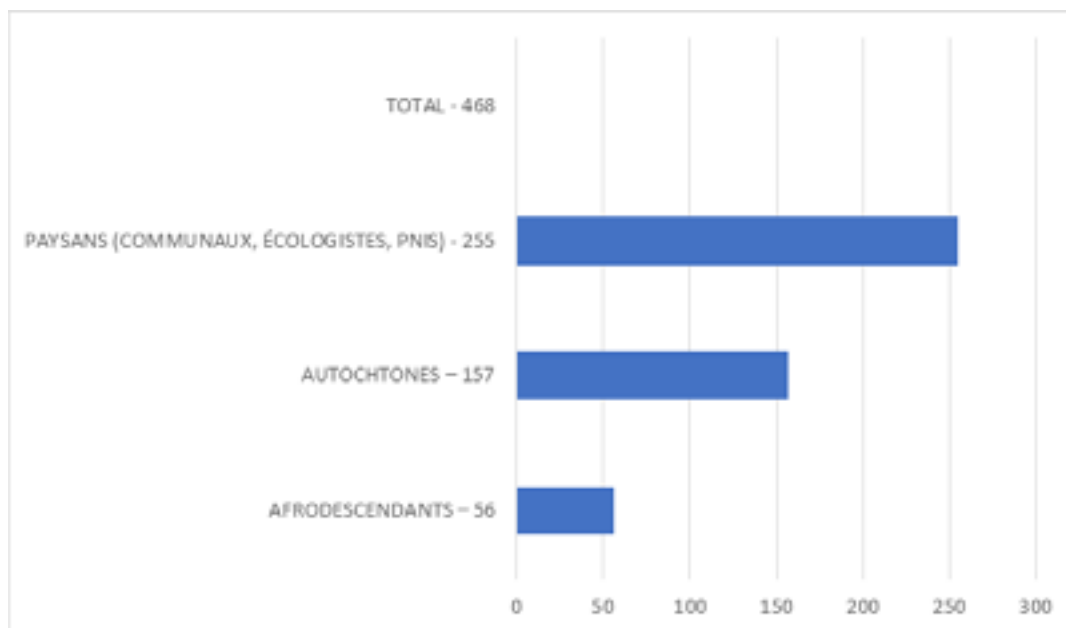
## 2. Situation des droits de l'homme



Source: Fundación Pares

Depuis la signature de l'Accord de paix entre le gouvernement national et les FARC-EP, 666 dirigeants sociaux et défenseurs des droits de l'homme avaient été assassinés en Colombie<sup>[5]</sup> en date du 8 septembre 2019. Parmi ces victimes, 468 étaient membres d'organisations paysannes, autochtones, d'origine africaine, environnementales et communautaires. Les conflits agraires concernant la terre, le territoire et les ressources naturelles représentaient 70,27 % des homicides.

[5]Sommet agraire, paysan, ethnique et populaire (CACEP), Coordination sociale et politique de la marche patriotique, Institut d'études sur le développement et la paix (INDEPAZ). 2019. Violations des droits de l'homme en temps de paix



Source: Sommet agricole, paysan, ethnique et populaire (CACEP), Coordination sociale et politique de la marche patriotique, Institut d'études sur le développement et la paix (INDEPAZ).

En ce qui concerne la population en cours de réincorporation, la Mission de vérification des Nations unies en Colombie a vérifié l'assassinat de 194 anciens membres des FARC-EP (3 femmes), 39 tentatives d'assassinat (3 femmes) et 13 disparitions depuis la signature de l'Accord en date du 26 mars 2020<sup>[6]</sup>.

[6] Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. 31 mars 2020. Rapport trimestriel du Secrétaire général sur la mission de vérification en Colombie. S/2020/239

Il convient de souligner la position du gouvernement national dans ce que l'on pourrait appeler une politique de stigmatisation des communautés, des organisations et des leaders sociaux. On en trouve la preuve dans le document Bases du Plan Nacional de Desarrollo où des communautés et des organisations de base « infiltrées par des groupes armés organisés » sont considérées comme une menace pour la sécurité<sup>[7]</sup>.

La violence dans le pays s'est aggravée de façon alarmante en pleine urgence sanitaire cause par le Covid-19. Selon l'Organisation nationale autochtone de Colombie (ONIC), sous le gouvernement de Duque, 162 autochtones ont été tués, 555 ont reçu des menaces collectives, 14 266 ont été séquestrés et 6 985 ont été déplacés de force, entre autres violations des droits de l'homme des peuples autochtones, au 9 mars 2020<sup>[8]</sup>.



Source: CINEP

[7]Fundación Paz y Reconciliación - PARES. (2019) Plus d'ombres que de lumière. Sécurité en Colombie un an après du gouvernement d'Iván Duque

[8] Organisation nationale autochtone de Colombie – ONIC. 13 mars 2020. L'ONIC rejette la politique de la peur qu'impose le gouvernement Duque et qui accentue la crise humanitaire, sociale et territoriale des peuples autochtones. <https://www.onic.org.co/comunicados-onic/3674-la-onic-rechaza-la-politica-del-miedo-que-se-viene-imponiendo-bajo-el-gobierno-de-duque-y-que-agudiza-la-crisis-humanitaria-social-y-territorial-de-los-pueblos-indigenas>



Source: Bibiana Ramírez

Au cours de cette période, il y a eu 6 déplacements forcés qui ont produit plus de 2 190 victimes, il y a eu des agressions par les forces publiques durant des activités d'éradication forcée, et la pulvérisation aérienne de glyphosate a repris, une pratique que la Cour constitutionnelle a suspendue.

Du 1er février au 1er mai 2020, les organisations des droits de l'homme ont reçu des plaintes concernant 175 incidents, qui ont produit un total de 2 421 victimes durant les mois de février, mars et avril, en plus de 60 collectifs ou communautés dont le nombre de personnes touchées n'a pu être établi et qui ont été victimes de déplacement, de présence paramilitaire, de menaces collectives, d'éradication forcée de cultures illicites, d'abus par les forces publiques et de violations du droit international humanitaire.



Source: EFE



La Vía Campesina  
Mai 2020

Le présent document est le premier d'une série de bulletins mensuels dans lesquels La Vía Campesina abordera la situation des droits humains et l'état de la mise en œuvre de l'accord de paix en Colombie.

Contacts :

Nury Martínez

cel. : +57 310 7720098

Eberto Díaz Montes

cel. : +57 310 3017534

Courriel : [camilarojasviacampesina@gmail.com](mailto:camilarojasviacampesina@gmail.com)

Page Web : <https://viacampesina.org/fr/>